BASSIN D'ARCACHON

Ici, le végétal remplace le bitume

Eiffage utilise un nouveau procédé de revêtement, qui voit la résine issue des déchets de la sylviculture remplacer le bitume. La Ville de La Teste-de-Buch est la première à le tester en Gironde et l'ONF se montre très intéressé

Sabine Menet
s.menet@sudouest.fr

Ce jeudi 27 mai, la place Meller fait peau neuve au Pyla, à La Teste-de-Buch. Le cheminement piéton et cycliste qui la traverse et la borde est entièrement repensé. À la manœuvre, le groupe Eiffage fait la promotion de son nouveau procédé de revêtement naturel Bioklair, à usage des cheminements doux. L'idée ? Remplacer le bitume par un liant végétal.

« Il s'agit de poix de tall-oil, une résine issue de la transformation du bois en papier et donc un liant biosourcé », explique Rudy Dambon, le directeur Aquitaine du groupe Eiffage. Une matière produite notamment par le papetier Smurfit Kappa de Biganos, toujours sur le bassin d'Arcachon, à partir du pin des Landes et dont les caractéristiques s'apparentent à celles des émulsions issues du pétrole.

Dans les pays nordiques

« Les pays nordiques utilisent cette mélasse comme combustible », cite Alexandre Morisset, responsable du laboratoire Eiffage. Injectée dans la route, la poix de tall-oil permet de coller les granulats entre eux et ainsi régénérer l'enrobé. Les agrégats issus de l'ancienne chaussée étant réutilisés.

« Bioklair est fabriqué à tiède, à 130°C au lieu des 180 habituels. Le procédé s'avère nettement moins polluant et, dans le cas présent, en terme de bilan carbone, permet d'éviter l'équivalent de 40 allers-retours Bordeaux-Paris en voiture », poursuit Rudy Dambon. Et de préciser qu'il n'engendre pas de surcoût par rapport à un revêtement classique. « Mais plus la solution sera utilisée, plus le prix sera attractif », dit-il.

> « En terme de bilan carbone, il permet d'éviter l'équivalent de 40 allers-retours Bordeaux-Paris »

Expérimenté depuis un an notamment à Lyon sur une portion de la ViaRhôna, la piste cyclable reliant le Lac Léman à la Méditerranée, le procédé Bioklair est pour la première fois testé en Gironde à La Teste. En Nouvelle-Aquitaine, un autre chantier se déroule concomitamment à Anglet. « La ville de La Teste a été très volontaire sur ce sujet », rajoute Rudy Dambon.

La société Eiffage remplace le bitume par une résine biosourcée, place Meller, au Pyla. S. M.

Pistes cyclables

La commune stipule de son côté que l'utilisation de produits biosourcés permet de valoriser la typicité urbanistique et environnementale du site emblématique du Pyla, qui fait l'objet d'une procédure de classement « Site patrimonial remarquable ». Dévolu aux mobilités douces – Eiffage propose d'autres procédés similaires pour les routes –, le procédé intéresse également l'Office national des forêts (ONF) dans le cadre de création et réfection de pistes cyclables. « Nous recherchons des solutions locales, à partir de matières biosourcées, se révélant perméables et avec des teintes adaptées », expose Henri Buestel, responsable du pôle accueil, développement et biodiversité à l'ONF.

À la différence des pistes bitumées et noires, en effet, le revêtement Bioklair est ocre. Une caractéristique qu'Eiffage met en avant dans la lutte contre les îlots de chaleur urbaine. Pour l'ONF, l'un des prochains chantiers se trouvera également sur la commune de La Teste-de-Buch puisqu'il s'agit du tronçon de la piste cyclable Vélodysée à la Lagune, portion condamnée suite aux récents phénomènes d'érosion et d'ensablement.